

Cérémonie des Voeux 2015



Une surprise lors de la cérémonie des voeux !

La médaille de la commune a été remise au Père abbé Paumier, en reconnaissance des nombreuses années exercées au sein de son ministère, à Saint-Savin. M. le Maire, accompagné de son conseil municipal a présenté son bilan aux habitants venus nombreux.



Budget

Etudié par la nouvelle équipe municipale et préparé par la commission des finances, ce budget a été voté en conseil municipal du 17 mars.

L'accent est mis sur une continuité de politique sociale et de solidarité, une maîtrise du budget de fonctionnement associée à une ambition d'investissement, qui doivent permettre la redynamisation et l'attractivité de notre commune. Notre souhait est le développement de l'activité touristique au service de l'économie locale. Nous avons privilégié notre arbitrage sur notre devoir d'embellissement de la commune (voiries et fleurissement) pour recevoir et accueillir nos

visiteurs, source de développement économique local. Nous maintenons le niveau de subventions au monde associatif, lequel est contributeur de l'animation de notre territoire tant sur l'aspect culturel que sportif. Nous demandons par ailleurs que les associations soient actives dans la recherche de leur financement complémentaire.

La dotation de l'État est en baisse d'environ 20 000€ cette année et nous devons anticiper les baisses futures. Nous avons relevé le taux d'imposition local de 0,5 point seulement. Nous avons l'ambition de réaliser les projets retenus en investissement tout en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement.

- place de la Libération

- renouvellement de l'éclairage public, dû à la vétusté et la dangerosité de l'installation actuelle (chute d'un poteau en février).

◆ Dépenses de fonctionnement :

- réalisation de la reprise route des granges, entrée de ferme dans sa partie communale, (report travaux 2014),
- 2 à 3 jours d'entretien de routes (centre bourg et villages),
- travaux divers : l'éclairage extérieur à la maison des associations, changement de convecteurs électriques de la salle médico-sociale, rénovation en double vitrage des fenêtres du secrétariat, achat d'un parquet flottant pour la salle de gymnastique, financé pour moitié par la commune de Saint-Germain, remplacement de la chaudière de la Gendarmerie, prise en charge par l'assurance et achat d'un adoucisseur pour la cantine scolaire.

Voirie, les travaux retenus en 2015

◆ Dépenses d'investissement :

- rue du 19 mars 1962
- enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public,
- réfection du réseau d'assainissement suite au diagnostic du passage de la caméra par le syndicat Eaux de Vienne SIVEER,
- suppression des trottoirs, avec caniveau central, voie mixte limitée à 20kms/h (nouvelle norme, avec priorité aux piétons),
- rénovation du réseau d'alimentation d'eau potable refaite en février 2015 par le Syndicat des Eaux de Vienne SIVEER.

La rénovation du prolongement de cette rue sur la place de la Libération jusqu'à la rue des 4 vents sera programmée au budget 2016.

- route de la déchetterie

- rénovation de la route avec une demande de contribution au SIMER.

ÉDITO

Cette fin de mois marque l'arrivée du printemps, un peu plus de soleil c'est bon pour le moral.

Nous en avons bien besoin, après un début d'année marqué par les événements parisiens.

Des individus ont assassiné des innocents, rayé de "traits de balles" des génies du "trait de crayon", s'attaquant ainsi à notre idéal de liberté, et celle qui nous est chère, la liberté d'expression.

Aujourd'hui encore ce sont les mêmes qui, de façons cruelles, supplicient des otages à grands renforts de propagande, ce sont les mêmes qui, hier encore, s'en prennent à des innocents au musée de Tunis, ce sont les mêmes qui s'attaquent à la mémoire collective en détruisant tout un pan de l'histoire, des sites universellement connus sont effacés, rayés de la carte.

L'obscurantisme n'a pas de limite!

C'est pourquoi en ce mois de mars, nous, humbles conseillers municipaux, quand nous planchons sur un budget très difficile, plombé par d'importants travaux sur notre édifice classé au patrimoine de l'humanité, nous nous disons, au regard de ces exactions, que ce sacrifice financier mérite d'être poursuivi et ce, malgré la démesure de tels travaux par rapport à notre petite commune.

Il est de notre devoir de transmettre aux générations futures ces vestiges, contant l'histoire de notre civilisation, afin qu'ils puissent contempler et étudier ces chefs-d'oeuvre.

Nous avons ce devoir de mémoire, un devoir qu'il nous faut préserver et rappeler à chaque occasion.

Pour terminer, félicitations à l'équipe de rédaction pour ce nouveau numéro et pour ma part rendez-vous pour l'édition estivale.

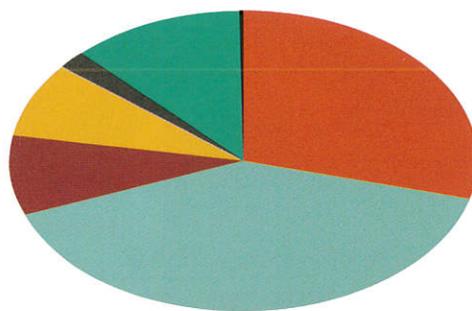
JE SUIS CHARLIE

Le Maire, Jean-Marie Rousse

BUDGET FONCTIONNEMENT

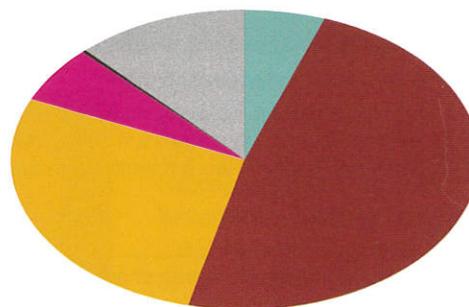
Dépenses

| | | | |
|--|---------------------|-----------------|--|
| Charges à caractère général | 368 150,00 | 29,20 % | |
| Charges de person. et frais assimilés | 504 005,00 | 39,97 % | |
| Autres charges de gestion courante | 110 038,00 | 8,73% | |
| Charges financières | 100 100,00 | 7,94 % | |
| Charges exceptionnelles | 1 600,00 | 0,13 % | |
| Dépenses imprévues | 25 654,76 | 2,03 % | |
| Virement à la section d'investissement | 149 368,24 | 11,85 | |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 2 000,00 | 0,16% | |
| Total Dépenses | 1 260 916,00 | 100,00 % | |



Recettes

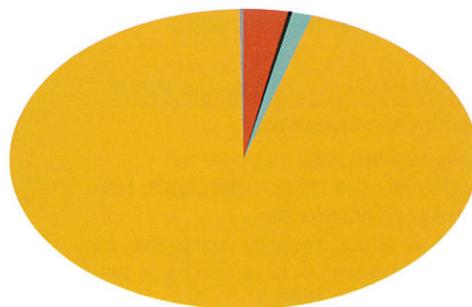
| | | | |
|---|---------------------|-----------------|--|
| Atténuations de charges | 2 399,76 | 0,19 % | |
| Produits des services, domaine et ventes diverses | 67 900,00 | 5,38% | |
| Impôts et taxes | 609 919,00 | 48,37 % | |
| Dotations, subv. et participations | 352 274,00 | 27,94% | |
| Autres prod. de gestion courante | 75 005,00 | 5,95 % | |
| Produits exceptionnels | 4 050,00 | 0,32 % | |
| Excédent de fonctionnement reporté | 149 368,24 | 11,85 | |
| Total Recettes | 1 260 916,00 | 100,00 % | |



BUDGET INVESTISSEMENT

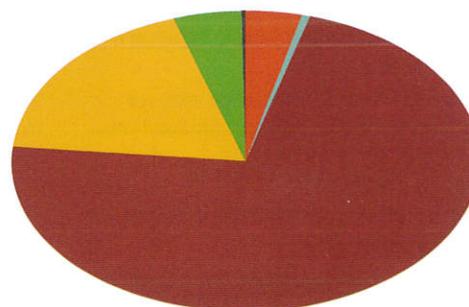
Dépenses

| | | | |
|-------------------------------|---------------------|-----------------|--|
| Emprunts et dettes assimilés | 118 000,00 | 3,11 % | |
| Immobilisations incorporelles | 10 927,00 | 0,29% | |
| Immobilisations corporelles | 54 704,00 | 1,44 % | |
| Immobilisations en cours | 3 600 827,00 | 95,05 % | |
| Dépenses imprévues | 4 000,00 | 0,11% | |
| Total Dépenses | 3 788 458,00 | 100,00 % | |



Recettes

| | | | |
|---|---------------------|-----------------|--|
| Virem. de la section de fonctionnement | 149 368,24 | 3,94 % | |
| Dotations, fonds divers et réserves | 23 263,00 | 0,61% | |
| Subventions d'investissement reçues | 2 733 528,53 | 72,15 % | |
| Emprunts et dettes assimilées | 695 000,00 | 18,35 % | |
| Excédent d'investissement reporté | 185 298,23 | 4,89 % | |
| Opér. d'ordre de transf. entre sections | 2 000 | 0,05 % | |
| Total Recettes | 3 788 458,00 | 100,00 % | |



Comité de Jumelage

Fête du jardin

La première fête du jardin organisée par le comité de jumelage le 14 mars dernier a connu un franc succès, dans une ambiance très conviviale.



Cette animation intergénérationnelle, organisée en partenariat avec la MJC la Vigne aux Moines, avait pour objectif principal de réunir des fonds destinés à compléter le financement d'une rencontre de jeunes Anglais, Belges et Français, le week-end du 1^{er} mai, dans notre ville jumelle de Malle (Belgique), à laquelle 13 jeunes de la MJC vont participer. Cet objectif est également atteint. Dans un village de toile construit autour d'un vrai jardin printanier, le public est venu en grand nombre acheter ou échanger auprès d'amateurs

ou de professionnels du jardin, toutes sortes de boutures de plantes ou de fleurs, des objets de décoration du jardin, et également demander conseil auprès de spécialistes de la vannerie, des cactus, du bois recyclé, du SIMER ou du CPIE de Lathus. Les jeunes, quant à eux, ont vendu leurs travaux réalisés à partir de pots de fleurs récupérés, et leur stand de crêpes et gâteaux a connu l'affluence tout l'après-midi.



Le succès de cette manifestation nous incite à la maintenir dans le calendrier des animations locales; profitez donc de l'été pour préparer des boutures et rendez-vous au printemps 2016.

Le Comité de jumelage vous donne également rendez-vous, pour son traditionnel Bal Folk animé par l'orchestre Engouevent le 11 avril prochain à partir de 21h00 dans la salle des fêtes de Saint-Germain.

Marche du 11 janvier

À l'initiative de la population et en hommage aux victimes des attentats des 7 et 9 janvier, près de 800 citoyens de tous âges des communes de notre canton ont marché dans les rues de St Savin et St Germain pour défendre une valeur chère à notre république, la liberté d'expression. Pour finir cette marche au départ silencieuse, les mairies de St Savin et St Germain ont offert un vin chaud servi et préparé par le Comité des Fêtes de St Savin. Chacun et chacune ont pu discuter de leurs nombreux projets, qui ont aussi pour but essentiel de rassembler et créer du lien.



Office de Tourisme

L'Assemblée Générale s'est tenue le 29 janvier réunissant une trentaine de personnes. Le compte-rendu d'activités et le bilan financier y ont été présentés et approuvés à l'unanimité. Quatre candidats ont été élus au conseil d'administration et trois d'entre eux ont rejoint le bureau qui s'est donc agrandi : *Présidente*, Martine Plumereau; *Vice-Présidents*, Chantal Rousse, Xavier Bouyer; *Secrétaire*, Sylvie Jacquin; *Secrétaires adjoints*, Laurence Vié et Rémy Berthon; *Trésorière*, Chantal Rychkoff.

Projets 2015...

Juliette Muzika, arrivant de Mulhouse, sera présente aux côtés de Sabrina Michau, notre conseillère en séjour chargée de l'animation numérique de territoire, dans le cadre d'une mission de service civique du 1^{er} avril au 30 septembre.

Elles seront chargées de la mise en avant des manifestations, de la promotion de l'offre touristique de notre territoire, de l'amélioration de l'accueil de nos touristes, de la visibilité sur internet de notre territoire, de l'accompagnement des professionnels dans la maîtrise du numérique, tout en assurant la mission première d'un Office de Tourisme : la qualité de l'accueil au sein des locaux de l'Office de Tourisme pour les habitants et les touristes français et étrangers.

Information de dernière minute : l'Office de Tourisme offre désormais la possibilité à ses visiteurs de se connecter gratuitement sur Internet en wifi sécurisé.

Contacts et Infos

téléphone 05 49 48 11 00
e-mail officetourisme.saintsavin@orange.fr
site web www.saintsavin.com
facebook Sabrina OT Saint-Savin et/ou OFFICE DE TOURISME SAINT SAVIN (86)
flickr Office de tourisme Saint Savin
pinterest OT Saint-Savin
instagram otsaintsavin

pour les professionnels :

site web www.saintsavinpro.jimdo.com

EPCC - Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe et Vallée des Fresques 4^e trimestre 2014

Réviser vos gammes et suivez bien le tempo : en 2015, l'abbaye de Saint-Savin se décline en musique !

La saison culturelle 2015 proposée par l'EPCC vous fera découvrir une symphonie de couleurs à travers les différentes tonalités du patrimoine de la Vallée des Fresques et nos animations pour petits et grands.

Le dimanche 5 avril à partir de 15h, c'est "Pâques à l'Abbaye" ! Après la traditionnelle chasse aux œufs cachés çà et là dans l'abbaye, venez assister au spectacle de marionnettes avec vos enfants ("En attendant Coco", Cie Le Loup qui zozote) ou partez à la rencontre des peintures de l'abbaye grâce à une visite guidée tournée vers le thème pascal (chasse aux œufs et spectacle : 4€, tarif unique enfant/adulte - chasse aux œufs et visite guidée pour adulte : 8€).

Dès le 1^{er} mai, partez à la rencontre de la richesse et de la diversité du patrimoine de la Vallée des fresques en présence d'un guide conférencier. Chaque week-end, jour férié et pont des mois de mai et juin, un site différent vous ouvrira gratuitement ses portes (calendrier des ouvertures sur notre site internet, rubrique "Itinéraire touristique").

À partir du 1^{er} juin, revivez l'époque des troubadours en découvrant la pratique et la symbolique musicale du Moyen-Âge jusqu'à l'aube de la Renaissance grâce à l'exposition "Musique et culture musicale au Moyen-Âge : les instruments des troubadours". À travers la scénographie et les reproductions de documents anciens, remontez le temps jusqu'à cette époque où l'art avait bien plus d'importance que l'on croit... (salle du réfectoire : 3€ pour l'exposition seule ou inclus dans le droit d'entrée de l'abbaye à partir de 6€.

Contenu scientifique : Perceval, Saumur).

Comme chaque année, l'EPCC vous donne rendez-vous le dimanche 28 juin à partir de 14h à l'occasion du "Parvis en fête" pour vivre une



journée festive gratuite et pleine d'animations ! De nombreux spectacles vous seront proposés tout au long de l'après-midi. Du théâtre d'abord avec "Hier, les lavandières" (3€ Théâtre) et le parler vrai de trois "caqueteuses" autour du lavoir. De la musique ensuite (mais pas que !), avec le duo de saxophonistes Arsys et les instruments surprenants du "Piano, scie, mots" de la Cie Stromboli. Et enfin, des arts de la rue avec le spectacle itinérant "Le petit peuple de l'eau" de la Cie L'Arche en Sel, et l'atelier interactif du "compas-nion charpentier" Jean-Noël Lippert, qui vous initiera aux gestes d'un maître bâtisseur. Profitez-en également pour flâner à travers les stands du Salon des artisans d'art (restaurateur de tableaux, enlumineur, céramiste...) et profitez des démonstrations de leurs savoir-faire.

Pour tout savoir du calendrier des manifestations et de l'actualité de l'abbaye, parcourez notre site internet (www.abbaye-saint-savin.fr) ou venez liker notre page Facebook (www.facebook.com/AbbayeSaintSavinUNESCO).

Du 19 avril au 31 mai 2015 à la Galerie ER

Exposition personnelle de l'artiste Poitevin :

XAVIER JALLAIS

"Au départ mon intention n'était pas de travailler sur la géométrie. J'avais une envie forte, d'explorer une matière pauvre : le carton. Et surtout avec une image en tête : celle des SDF qui s'en recouvrent pour se protéger du froid. Et puis dans l'atelier j'ai commencé simplement à construire des formes en trois dimensions, des sortes de sculptures désuètes, aux arêtes droites. Je les ai confrontées au corps, à mon propre corps. Des travaux ont émergé".
Xavier Jallais



Plus d'infos sur le site internet de la galerie ER - www.emmanuelrousse.com

Tous sur le pont !

L'association "La Main de l'Œuvre" dont le premier but est la création d'initiatives locales, organise pour 2015, une animation dénommée "Tous sur le pont".

Les habitants des communes de Saint-Savin et Saint-Germain sont invités à se rencontrer le 14 juin à partir de 12h30 sur le vieux pont traversant la Gartempe.

Tennis

Pour cette année 2015, les effectifs du club de tennis sont en hausse.

Le club comprend 35 jeunes et 25 adultes inscrits dans différents championnats départementaux.

- 3 équipes jeunes (2 équipes garçons et une équipe filles)
- 3 équipes adultes (2 équipes dames et une équipe hommes)

Ces championnats commencent début mars jusqu'au mois de mai.

Mi-juin le club organise avec le club de La Trimouille une journée entière de compétition avec tous les jeunes des deux clubs.

Fin juin ce sera le tournoi annuel officiel FFT sur 18 jours.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Mme Corinne Pineau (pharmacie) au 05.49.48.00.08)

ou M. Éric Jean au 05.49.91.34.00

Après un apéritif offert, un menu servi à table sera proposé aux participants, inscrits en mairie à cette fête, dans l'esprit de partage.

Succéderont aux agapes, pendant l'après-midi, des "surprises" avec la présence de mais chut, c'est encore un secret !

La Main de l'Œuvre, association à but culturel
86310-Saint-Germain - 20, rue Léon Barbarin

Fête des associations

En sommeil depuis maintenant 4 ans, la fête des associations va renaître.

Ce ne sont plus 2 mais 5 communes qui y participeront afin de faire connaître les associations locales au plus grand nombre et d'en faciliter la promotion.

Cette fête intercommunale des associations aura lieu chaque année le 1^{er} samedi de septembre dans une commune différente, par ordre croissant de nombre d'habitants :

Elle se tiendra tout d'abord à Villemort, puis à Nalliers en 2016, à Antigny en 2017, à Saint-Savin en 2018 et enfin à Saint-Germain en 2019.

Un comité de pilotage regroupant une trentaine de personnes a été validé en janvier dernier : 3 élus et 3 membres d'associations de la commune organisatrice, 2 élus et 2 membres d'associations des autres communes, 4 membres du comité de jumelage, 1 membre de la MJC, 2 membres de l'EPCC et 1 membre de l'Office de Tourisme de Saint-Savin qui sera le coordinateur de toute cette organisation.

Les trois groupes de travail créés, à savoir, budget - matériel - communication et relations avec les associations, se sont déjà mis au travail.

L'organisation de cette manifestation restera sous la responsabilité des municipalités qui

mettront en place des structures d'accueil (parking, barrières, espaces, chapiteaux, chaises, tables, supports électriques) afin que chaque association puisse présenter un stand d'accueil lors de ce forum.

Cette fête des associations débutera à 9h et sera animée par un speaker qui présentera les diverses activités et démonstrations et un spectacle nocturne clôturera cette journée.

Les associations pourront aussi vendre sur leur stand leurs produits dérivés (stylos, tee-shirts, divers supports de communication, etc.). La vente des boissons ainsi que la restauration qui seront proposées sur place, sera exclusivement réservée au comité des fêtes de la commune accueillant le forum.

Outre la subvention annuelle de 100 € qui sera versée par chaque commune à l'association organisatrice (le comité des fêtes de Villemort en 2015) pour assurer les frais de fonctionnement, une avance de 30 € sera demandée à chaque association afin d'assurer la bonne assise financière de la manifestation.

Pour participer à cette journée et pour plus d'informations sur cette journée, contactez l'Office de Tourisme de Saint-Savin.



En janvier, dans une atmosphère chaleureuse, les résidents des "Rives de la Gartempe" se sont retrouvés autour d'une galette des Rois en partageant le verre de l'amitié.

INFOS UTILES

Plate-forme téléphonique

"ALLO PARENTS POITOU-CHARENTES"

"Allo Parents Poitou-Charentes" est une plate-forme téléphonique mise en place par la Région Poitou-Charentes en partenariat avec des associations réalisant des actions de soutien à la fonction parentale : l'URAF (Union Régionale des Associations Familiales), l'UR-CIDFF (Union Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) et l'AFCCC (Association Française des Centres de Consultation Conjugale Poitou-Charentes).

Elle permet aux parents confrontés à des questionnements, des doutes ou des difficultés de bénéficier anonymement d'une écoute bienveillante, d'échanger avec un professionnel (médiateur familial, psychologue, etc), d'accéder à des informations utiles, d'obtenir une réponse adaptée à leur question, d'être orientés vers des personnes ou des lieux ressources de proximité.

La plate-forme est accessible du lundi au vendredi de 12h à 19h au numéro vert :

0800 407 144

(N° Vert et anonyme, appel gratuit depuis une ligne fixe, décompté du forfait depuis un mobile, avec ou sans surcoût).

Le PIG pour l'amélioration de l'habitat du

pays Montmorillonnais est reconduit en 2015. Grâce à ce dispositif, des subventions peuvent être allouées, sous certaines conditions, pour la réalisation de travaux dans votre logement. Les travaux éligibles sont les travaux d'économie d'énergie, les travaux d'adaptation du logement, et les travaux de lutte contre l'insalubrité. Vous pouvez contacter l'organisme **VIENNE HABITAT** au **05 49 61 61 86** pour avoir tous les renseignements nécessaires et vous aider à monter les dossiers de demande de subvention. Les permanences d'accueil et d'information sont maintenues, à Montmorillon (en mairie) : le 4^e mercredi du mois, de 10h à 12h.

Ne commencez pas vos travaux avant d'avoir obtenu tous les renseignements nécessaires, et, en tout état de cause, avant d'avoir l'accord des financeurs.

La Trame Verte et Bleue à Saint-Savin

Qu'est ce que la Trame Verte et Bleue ?

La Trame Verte et Bleue est une mesure phare du Grenelle Environnement qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques.

En effet, pour vivre, se nourrir ou se reproduire, les espèces végétales et animales ont besoin de se déplacer au fil des journées et/ou des saisons. Une espèce doit également pouvoir maintenir et faire évoluer son patrimoine génétique. Les espaces naturels sont de plus en plus réduits et morcelés par l'activité humaine. Autant d'obstacles pour les déplacements de la faune mais aussi de la flore. L'isolement des populations animales ou végétales peut les affaiblir et conduire à des disparitions locales ou totales.

La Trame Verte et Bleue est donc un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re) constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer.

La Trame Verte et Bleue est ainsi constituée des réservoirs de biodiversité et des corridors qui les relient.

Le Vert et le Bleu :

- le Vert représente les milieux naturels et semi-naturels terrestres : forêts, prairies...
- le Bleu correspond aux cours d'eau et zones humides : fleuves, rivières, étangs, marais...

La Trame Verte et Bleue sur notre secteur ?

Les composantes de la Trame Verte et Bleue ont été définies dans le Pan Local d'Urbanisme : Les bois et les bosquets sont les composantes de la Trame Verte :

- les bois de la vallée de l'Équillon et ceux situés au nord et à l'est de la voie communale des Artiges participent à une continuité entre la Brenne et la forêt de Mareuil,

- les boisements de Valleraux et ceux des Rouchaux forment des continuités écologiques participant à la biodiversité des plateaux agricoles entre Gartempe et Vienne.

Ces bois ne font pas l'objet d'une protection à l'échelle nationale, mais ils représentent un couloir écologique entre des espaces naturels sensibles (Brandes d' Haims, de Montmorillon, Parc de la Brenne...)

La Gartempe et son lit majeur ainsi que les boisements humides (ripisylve et bois des coteaux) sont les composantes de la Trame Bleue. La qualité écologique de cette vallée semble s'améliorer du fait du retour d'espèces emblématiques tels le castor, voire la loutre.

Concours Maisons fleuries...



Le lundi 9 février, 20 récompenses ont été attribuées à 12 propriétaires de maisons et jardins fleuris (terrasses, jardins sur rues, murs, balcons), à sept commerçants pour leurs vitrines de Noël ainsi qu'à deux particuliers parmi les 53 lauréats pressentis. Une trentaine de personnes se sont rassemblées autour des élus. Les gagnants se sont vu remettre soit un bon d'achat dans une pépinière de Saint-Savin ou bien une bouteille de champagne.

Pour les maisons fleuries, ont été distingués MM. & Mmes Blanchet JC, Brissonnet Jacques, Chaussebourg Bernard, Guilbault Gilbert, Gomez Robert, Maury Pierre, Gillet Patrick, Guihard Jean-Michel ainsi que Mme Etourneau Marlène et Messieurs Baudinière Louis et Mertz Steven.

Orientations en matière de fleurissement de la commune

La commission "cadre de vie" a émis le souhait de poursuivre le fleurissement de la ville dans le sens du développement durable.

Les années passées, des massifs ont été créés avec des plantes vivaces, notamment des graminées, sur la place de la République, ainsi que dans la rue Saint-Louis, avant le pont.

Cette année, des massifs vont être installés, par les employés municipaux, sur la place de la Libération, autour de la fontaine et devant le muret de l'abbaye. Les plantes choisies restent, bien sûr, les vivaces, mais l'accent est mis sur les plantes mellifères et les aromatiques.

Le massif au croisement de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue de la République va également être replanté d'arbustes et de vivaces de taille moyenne de façon à ne pas entraver la visibilité des conducteurs.

Les arbres de l'avenue du Général de Gaulle verront leur pied recouvert de plantes couvre-sol.

Tout comme les massifs en pleine terre, les bacs et jardinières seront agrémentés, en partie avec des vivaces, et paillés. De cette façon, bacs et massifs seront végétalisés en toutes saisons et nécessiteront moins d'arrosage.



personnes dans leur recueillement et leur permettre un repos transitoire. Cet endroit sera un lieu de sérénité propice au recueillement des familles.

Le Jardin du Souvenir

À l'intérieur de l'espace dédié au columbarium du nouveau cimetière de Saint-Savin, route de Nalliers, le Jardin du Souvenir est ouvert.

Cet espace, réalisé par les employés municipaux, composé de graviers blancs avec une décoration florale sobre, est dédié à la dispersion des cendres du défunt. Le jardin du Souvenir est un lieu de dispersion collectif.

Il s'agit d'un petit jardin dans lequel on peut venir disperser les cendres. La stèle "Jardin du Souvenir" permet de personnaliser l'espace, tout en indiquant la vocation de l'endroit. Un banc est mis en place pour accompagner les



Pour les vitrines de Noël, deux coiffeurs Feeling' Coiffure et Coiff'Tiff, la boulangerie Caburoi, la pharmacie Pineau, les jardins de l'Abbaye, le salon Kry's Beauté, la Brocante Rousse ainsi que M&Mme Ribot et Galbez qui ont été félicités pour leurs décorations de Noël sur leur maison et dans leur jardin.

Organisée par la municipalité, cette remise de récompenses a pour objectif d'inciter les amoureux des jardins et les commerçants à contribuer à la mise en valeur de la commune. Les personnes présentes ont été sensibilisées à poursuivre leur contribution notamment en plantant des rosiers grimpants le long de leurs murs, des plantes aromatiques telles thym, verveine, romarin, lavande, gestes qui accompagneront la politique de fleurissement de la ville envisagée pour l'été prochain. Comme les années précédentes, il est possible de commander des fleurs à un pépiniériste par l'intermédiaire de la mairie en complétant le bon de commande joint à ce bulletin.



petit rappel de savoir-vivre

STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE !

Des problèmes de stationnement de voitures se font sentir dans certaines rues de notre commune au point de produire quelques petits conflits ou marques d'énervement entre voisins. C'est très regrettable, entre gens civilisés !

Avec un peu de bons sens, un nuage de civisme et des petits "sacrifices", ces difficultés peuvent être évitées. Chacun voudrait voir sa voiture stationnée juste devant son domicile, mais il faut savoir que sur le domaine public, il n'y a pas de places réservées sauf celles prévues par arrêté municipal (handicapées par exemple). Devant chez vous, ce n'est pas chez vous. Vous ne pouvez donc pas interdire à vos voisins de s'y garer, sauf si le stationnement est interdit à cet endroit.

En outre, le stationnement des voitures doit permettre le passage en sécurité sur les trottoirs, des piétons, des poussettes, des personnes à mobilité réduite entre autres. C'est une infraction prévue et réprimée par l'article R.417-10/II-2° du code de la route

De même, le code de la route interdit le stationnement devant les entrées carrossables (garage).

MJC, « La Vigne Aux Moines »

La Gender Generation !

Dans le cadre des activités proposées par la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) de la Vigne Aux Moines, des jeunes du collège de Saint-Savin ont participé activement au projet "gender génération", qui a été suivi du spectacle de "la Compagnie sans titre" présenté à Saint-Germain le samedi 28 avril, très apprécié du public.

La MSA (Mutuelle Sociale Agricole), dans le cadre des Appels à Projets Jeunes (APJ), a financé le séjour à Paris de quatre de ces jeunes que nous avons accompagnés au Salon de l'Agriculture afin qu'on leur remette le Prix coup de coeur des projets innovants, ainsi qu'un chèque pour la MJC de 1550 €. Un grand bravo à tous les participants pour cette belle réalisation !



Stage de théâtre gestuel des vacances de février



Drôles de gags, interprétation clownesque, acrobaties en tout genre...

C'est dans une ambiance heureuse et chaleureuse que se sont retrouvés 13 enfants au dojo de Saint-Savin !!!!

Un stage de théâtre gestuel, de mime, de clown, orchestré par la MJC Vigne Aux Moines est mené par Lola animatrice du CPA Lathus, accompagnée par Laurent Nadeau, animateur assistant d'inclusion !! 5 matinées pendant les vacances de Février 2015 qui ont eu comme un goût d'humour et de fantaisie pour ces enfants de 6 à 13 ans.

La vie de nos associations !

Centre Cantonal Culturel

Le CCC vous informe que la fréquentation des diverses activités rencontre toujours autant de succès. Si vous êtes tentés par des jeux de tarot, scrabble, de la couture, des échanges linguistiques (anglais), venez nous rejoindre dans une ambiance accueillante et sympathique.

Club de bridge

L'assemblée générale du club de bridge de Saint-Savin s'est tenue le lundi 2 mars, animée par la présidente Mme Simone Jouault. Mme Betty Gaastra a été élue à l'unanimité au poste de vice-président. Puis est venue l'élaboration du programme pour l'année en cours.

Rappel : réunions du club

- les lundis de 14h à 17h30 pour un tournoi
- les vendredis, aux mêmes heures, pour des parties libres

à la Maison des associations au premier étage.

Pour tous renseignements : tél. 05 49 48 18 94 ou 05 49 84 12 66 ou 05 49 91 37 88

AGENDA

| | |
|-------------------------------|--|
| samedi 4 avril | Carnaval intercommunal "En bleu et contre tout", à partir de 14h, place du Theil à Saint-Germain |
| dimanche 5 avril | "Pâques à l'abbaye", chasse aux œufs, marionnettes à destination du jeune public "En attendant Coco" de la Cie le Loup qui zozote de Chauvigny, visite commentée pour les adultes, parvis, 15 h. |
| samedi 11 avril | Grand Bal folk, du comité de jumelage, salle Abel Demay à partir de 21h, animé par l'orchestre ENGOULEVENT. |
| dimanche 12 avril | Randonnée pédestre, du comité des fêtes. |
| 19 avril au 31 mai | Exposition personnelle "Géométries" de Xavier Jallais, à la Galerie Emmanuelle Rousse. Vernissage le 18 avril à 18h30. |
| vendredi 8 mai | Commémoration Armistice. |
| dimanche 10 mai | Marche, organisée par les donneurs de sang et le Comité de Jumelage, départ Centre médico-social. |
| 22 mai au 25 mai | Concours de Boules Lyonnaises de Pentecôte. |
| vendredi 1 ^{er} juin | Exposition "Musique et culture musicale au Moyen-Âge", réfectoire de l'abbaye jusqu'au 1 ^{er} novembre. |
| dimanche 14 juin | "Tous sur le pont", à l'initiative de l'association La Main de l'Œuvre, Agapes et divertissements sur le Vieux Pont à partir de 12h30 |
| samedi 20 juin | Fête de la Musique, avec le "Bal Canapelli", organisée par le comité des fêtes. |
| samedi 20 juin | Boules lyonnaises, Championnat départemental en quadrettes. |
| 21 juin au 23 août | Exposition "Collectif sur le Street Art" à la Galerie Emmanuelle Rousse. Vernissage samedi 20 juin à 18h30. |
| vendredi 26 juin | Festival des "Nuits Romanes". |
| dimanche 28 juin | "Parvis en fête", théâtre, musique, animations.... |

Prochaines conférences du Centre Cantonal Culturel (calendrier disponible à l'Office de Tourisme)

| | |
|-------------------|--|
| vendredi 10 avril | "La médecine chinoise", de Lao Tseu à l'effet doppler, Dr Marie-Alyette Costa-Fournel, Dr en médecine et praticienne en médecine chinoise |
| samedi 25 avril | "TAG, art ou vandalisme", Jean-Pierre Deblaise, saint-savinois, photographe amateur, professeur à l'université de Versailles Saint Quentin |
| vendredi 22 mai | "Vie religieuse et religieux en Poitou au 18 ^e siècle", Yves Cristofari, inspecteur général de l'Education Nationale |

Voir renseignements complémentaires et autres animations sur le site de l'Office de Tourisme : www.saintsavins.com

Un retour vers la tradition !

Bienvenue à Fabienne Bernard

qui sera présente sur le marché pour la foire du 1^{er} vendredi du mois

Toutes volailles
06 08 07 74 99



86340 Vernon